



FD CIVAM Drôme
25 rue Pasteur
26260 St Donat
Tel : 04 75 45 13 15 - Fax : 04 75 45 26 79
Mail : fdcivamdrome@free.fr
Site Internet : www.fdcivamdrome.org

Guide pour l'utilisation du cheval par les collectivités drômoises

*Un outil pour répondre aux politiques de développement
durable des collectivités territoriales*



Avec le soutien du Conseil Général de la Drôme



Février 2009

SOMMAIRE

Préface.....	3
1 Quelle place moderne donner aux chevaux sur nos territoires ?	4
1.1 <i>Les différentes utilisations du cheval territorial : applications, avantages et difficultés</i>	4
1.1.1 La collecte des déchets	4
1.1.2 L'entretien des espaces ruraux et boisés communaux	4
1.1.3 L'entretien des espaces verts et des parcs	5
1.1.4 L'entretien de la voirie	6
1.1.5 Le transport scolaire	6
1.1.6 Le transport public et touristique.....	6
1.1.7 L'action sociale et l'insertion professionnelle.....	7
1.1.8 La surveillance et la sécurité	8
1.2 <i>Les enjeux liés aux chevaux territoriaux</i>	8
1.2.1 Des enjeux sociétaux et sociaux	9
1.2.2 Des enjeux économiques	9
1.2.3 Des enjeux environnementaux	9
2 L'utilisation des chevaux territoriaux en France	10
2.1 <i>Les principaux acteurs et leur rôle.....</i>	10
2.2 <i>Quelques références sur l'utilisation du cheval.....</i>	11
2.2.1 Le cheval en régie	11
2.2.2 La prestation de service.....	12
3 Quelle démarche adopter pour intégrer le cheval territorial dans sa collectivité ?.....	12
3.1 <i>Obtenir l'adhésion au projet</i>	13
3.2 <i>Evaluer les capacités d'accueil de la collectivité.....</i>	13
3.3 <i>La mise en œuvre du projet.....</i>	14
4 Contacts utiles.....	14

Préface

Le cheval territorial est un concept en plein développement et encore relativement peu connu. Bien que son utilisation moderne remonte déjà à plus d'une décennie et a donné des résultats concrets, son essor se veut lent et progressif car il bouscule certaines idées reçues, et provoque le changement dans la gestion des collectivités locales, en favorisant une approche durable, sur le long terme.

Ce guide propose une présentation du cadre général dans lequel évolue le cheval territorial ainsi que exemples d'expériences significatives de collectivités en France. Leur analyse permet d'identifier les possibilités de travail avec le cheval en milieu urbain, les enjeux, et quelques conseils méthodologiques pour leur utilisation.

Ce document vise à informer les élus et techniciens intéressés pour mettre en place une démarche durable dans la gestion de leur collectivité en intégrant le cheval.

1 Quelle place moderne donner aux chevaux sur nos territoires ?

1.1 Les différentes utilisations du cheval territorial : applications, avantages et difficultés

Les données suivantes résultent d'un travail bibliographique et d'enquêtes auprès de villes et professionnels intervenant dans le domaine du cheval territorial. Les différentes applications présentées ne sont pas exhaustives et d'autres usages peuvent être inventés en fonction des besoins de la collectivité.

1.1.1 La collecte des déchets

Quelques applications :

- Ramassage des ordures ménagères ou tri sélectif (piles, verre, carton,...)
- Collecte des poubelles de rues et corbeilles
- Projet d'étendre le ramassage à l'acier, à l'aluminium et aux plastiques
- Communication et animation sur le tri et la gestion des déchets auprès de la population
- Ramassage auprès des particuliers mais aussi des professionnels (restaurateurs par exemple)
- Prestations indépendantes événementielles (par exemple lors du marché de Noël ou le ramassage des sapins, ...)

Avantages appréciés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none">▪ Sensibilisation indirecte de la population (particulièrement les enfants)▪ Revalorisation du métier de « ripper »▪ Pas plus de problèmes de circulation que leurs homologues motorisés (<i>Dolphijn</i>)▪ Dans certains cas les employés seraient plus motivés et donc plus rentables (<i>Dolphijn</i>)▪ Nette amélioration du ramassage dans les rues étroites et très pentues▪ Efficacité exceptionnelle sur une courte distance (6 km) avec des arrêts fréquents▪ Gain de subvention au tri lié à une augmentation des volumes triés (10% de verre collecté en plus à Etretat)▪ Rythme lent mais continu assurant une bonne rentabilité et un confort de travail	<ul style="list-style-type: none">▪ Selon l'étude TNS SOFRES/HN (2003), 72% de la population française ne serait à priori pas favorable à l'utilisation du cheval pour le ramassage des ordures.▪ Difficulté d'adaptation de certains agents de propreté nouvellement confrontés au cheval (<i>Dolphijn</i>)▪ Inadaptation du matériel (trop exigeant en efforts pour les agents) mais des recherches sont en cours▪ Dans le cas de la sous-traitance, il peut naître une pression du personnel en place face au sous-traitant par esprit de compétitivité (<i>Dolphijn</i>)

1.1.2 L'entretien des espaces ruraux et boisés communaux

Quelques applications :

- Entretien des zones humides et des rivières
- Entretien de zones sensibles, instables, pentues et fragiles
- Entretien des chemins de randonnée
- Débardage, portage et travaux forestiers généraux
- Travail auprès des communes rurales, des parcs régionaux et nationaux et de l'ONF

Avantages appréciés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Filière mieux organisée et plus professionnalisée ▪ Matériel, formation et compétences au point ▪ Avantages environnementaux importants (poids, compactassions, protection de la flore et de la faune et du sol, absence de risque de pollution par hydrocarbures...) ▪ Avantages techniques importants (souplesse, maniabilité, adhérence, puissance, renvois et démultiplication possibles, accès par la rivière, accès aux pentes) ▪ Faible coût journalier permettant le suivi régulier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vitesse d'opération donc coût d'un gros chantier ▪ Faible rendement de débardage ▪ Pour les prestataires indépendants, le débardage est saisonnier étant donné la faible demande

1.1.3 L'entretien des espaces verts et des parcs

Quelques applications :

- Arrosage et irrigation (plates bandes, jardinières, plantations et massif)
- Entretien des chemins, des remblais (hersage, nivelage...).
- Plantation, entretien des massifs
- Propreté, collecte des corbeilles
- Arrachage, petit et gros œuvre forestier (cas particulier demandant des compétences supérieures)
- Portage
- Transport de déchets verts
- Animations, balades mais aussi surveillance
- Eco-pâturage

Avantages appréciés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas plus de problème de circulation que les versions automobiles. (<i>Dolphijn</i>) ▪ Attitude plus aimable envers l'agent, revalorisation du métier (<i>Tête d'Or</i>) ▪ Respect du calme d'un parc, travail en silence et en harmonie avec les passants et le cadre de verdure ▪ Cohérence de gestion sur des zones sensibles (Natura 2000, site classés, parcs historiques, zones humides...) ▪ Participe aux animations, à l'identité et à l'attractivité du parc (<i>Tête d'or, Vincennes</i>) ▪ Gain d'efficacité sur le ramassage des poubelles (<i>Tête d'Or</i>) ▪ Meilleure qualité et efficacité de l'arrosage, meilleurs résultats ▪ Médiateur de civisme ▪ Réhabilitation d'espaces verts par le cheval lui-même 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer les utilisateurs pour un meilleur accueil. (<i>Dolphijn</i>) ▪ Demande une grande polyvalence du cheval ▪ Matériel en développement mais encore réduit et pas complètement adapté ▪ Adaptation des équipements (travail sur l'ergonomie des lourdes poubelles) (<i>Tête d'Or</i>)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Occupation des chevaux toute l'année ▪ Le cheval ne va pas moins vite qu'un camion dans le cas de l'arrosage et de la collecte des corbeilles 	
--	--

1.1.4 L'entretien de la voirie

Quelques applications :

- Balayage mécanique
- Le cheval ou l'âne comme auxiliaire de nettoyage, de ramassage et d'entretien
- Surveillance, maintenance légère (chaussée, trottoir, panneaux de signalisations...)
- Entretien des chemins, des plages
- Gestion des accès aux espaces publics

Avantages appréciés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien de zones difficile d'accès ▪ Complémentaire au travail motorisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel pas encore au point pour ce qui est du balayage

1.1.5 Le transport scolaire

Quelques applications :

- Transport régulier des écoliers des petites classes très locales
- Transport évènementiel

Avantages appréciés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès unique et inespéré au cheval pour des enfants parfois défavorisés ▪ L'animal devient une « vedette » ▪ Les enfants auraient plus de motivation pour aller à l'école <p>Des animations pour les scolaires autour du cheval peuvent se greffer au ramassage (alimentation, entretien du cheval, maréchalerie,...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes réglementaires importantes pour les communes ▪ Difficultés logistiques importantes

1.1.6 Le transport public et touristique

Quelques applications :

- Ligne de bus hippomobile
- Taxi (gratuit ou non)
- Visites guidées/Parcours touristiques
- Animations saisonnières et/ou festives (Noël, période estivale ou hivernale)
- Transport de retraités jusqu'aux clubs de loisirs

Avantages appréciés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 79% des personnes seraient « pour faire visiter la ville » (<i>TNS SOFRES, 2003</i>) ▪ Des aménagements de parkings spéciaux ne seraient pas primordiaux (<i>Dolphijn</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir un espace de stationnement réservé au cocher, interdit aux automobilistes et le faire respecter (<i>Dolphijn</i>) ▪ Etablir scrupuleusement le circuit dans le

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas d'accident à déplorer sur la dernière dizaine d'années de la part des pratiquants et témoins ▪ Bonne disposition d'esprit de la population pour des visites touristiques « Cela plait de façon générale en ville ». ▪ Ralentissement observé de la circulation (mais peut aussi être négative) ▪ Aucun problème de circulation dans le cadre de sites privés (monuments, parcs...) ▪ La mise en place de véhicules hippomobiles ne provoquerait pas plus de problèmes de circulation ni de conflits. ▪ Matériel existant, de qualité. Grande gamme de choix. Peut transporter jusqu'à 30 personnes. ▪ Dans le cas des taxis de soirées : facteur de calme et de sécurité dans les lieux festifs 	<p>temps et dans l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion et adaptation de l'organisation du trafic (aménagement, assouplissement des sens interdit notamment) et des rues (chicanes, aménagement modernes...) Exemple de Bruges éditant un panneau d'interdiction type C avec un panneau additionnel acceptant les attelages. ▪ Adaptation du code de la route par l'attelage ▪ Risque d'accident par imprudence (méconnaissance, incivilités...) des autres usagers de la rue ▪ Développer dès le début une communication entre les services communaux (en cas de chantier par ex). Anticiper les modifications de parcours et aménager les parcours de remplacement : qualité, praticité, distance ! Exemple de la commune de Nantes qui fait désormais part des copies des arrêtés municipaux auprès de la compagnie de bus hippomobile. ▪ Caractéristiques techniques des revêtements, risque de glissement, de blessures ▪ Certaines communes mettent en place une taxation directe sur les transports hippomobiles (Gand, Bruges, Versailles) : entrave économique, risque de disparition (Gand) ▪ Accès aux personnes handicapées
---	---

1.1.7 L'action sociale et l'insertion professionnelle

Quelques applications :

- Formation diplômante
- Encadrement professionnalisant

Avantages appréciés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 90% de la population serait favorable à l'utilisation du cheval pour la rééducation des handicapés (<i>TNS SOFRES, 2003</i>) ▪ Bon accès à l'embauche ou à une autre formation : passage d'emplois de transition à des emplois pérennes. ▪ Contrats facilitant les formations et l'embauche par ce type de démarche d'insertion (contrat d'avenir soutenus et gérés par le conseil général) ▪ Thérapie indirecte ▪ Le cheval comme facteur d'apaisement des situations conflictuelles défendant le respect, l'écoute et le partage ▪ Image revalorisée de certains métiers. ▪ Création d'embauche 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes réglementaires ▪ Difficultés d'adaptation, retournement de situation → échecs inhérents à ces démarches ▪ Manque de professionnalisme et d'assiduité dégradant l'image de la traction animale moderne

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ré intégration dans l'économie locale de personnes marginalisées ▪ Embauche obligatoire des travailleurs handicapés dans l'administration 	
--	--

1.1.8 La surveillance et la sécurité

Quelques applications :

- Postes saisonniers
- Eco-garde
- Police montée permanente de proximité

Avantages appréciés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discret et dissuasif, moins agressif que le policier ordinaire, effet apaisant, rassurant et impressionnant ▪ Facilite le contact et la médiation, facilite la sensibilisation environnementale et civique ▪ Présence policière originale ▪ Efficacité : <ul style="list-style-type: none"> ○ (1 cavalier+cheval=3 hommes à pieds) ○ Efficace sur les opérations de ratissage, de recherche de personnes et en surveillance préventive ○ Déplacement rapide, balayage de vastes étendues ○ Dans les endroits difficiles d'accès (espaces verts, forêts, zones humides, terrains mous...) ○ Très bon moyen de prévention de la délinquance (-30% sur quatre ans selon M St Paul de Fenouillet) ▪ 82% de la population serait « pour la surveillance des jardins » par le cheval ▪ Facilité et respect de la locomotion <p>Adaptation du cheval aux situations de crise, outil de pression</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cheval n'est pas des plus à l'aise dans un environnement cloisonné, bétonné, sonore et agressif ▪ Mal adapté aux grands rassemblements et manifestation hostiles (exception des unités argentines et belges qui apprécient la présence du cheval dans de tels cas) ▪ 4 heures de patrouille = 6 à 7 heures de travail + astreintes générales ▪ Formation des cavaliers-policiers ▪ Choix des chevaux et recrutement des agents (présence féminine démesurée) ▪ Vérifier l'adéquation avec l'emploi envisagé ▪ Travail éprouvant (4 à 5 heures d'équitation par jour)

1.2 Les enjeux liés aux chevaux territoriaux

La réintroduction du cheval territorial comme travailleur dans les collectivités suscite bien des étonnements. Il est vrai que le XXe siècle a été marqué par une notion de progrès directement corrélée au développement de technologies de pointe (motorisées, électroniques,...) dites « modernes ». Cependant la plupart de ces technologies sont aujourd'hui pointées du doigt pour leur déshumanisation, leur forte consommation en énergie et leur impact négatif sur l'environnement. Sans vouloir revenir à un passé faussement idyllique, le retour du cheval comme outil de travail est bien une nouvelle technologie moderne car actuelle, qui répond aux besoins exprimée par la société aujourd'hui.

Son utilisation moderne soulève des enjeux nécessitant une vision globale des collectivités et de leur mission envers ceux qui la composent.

1.2.1 Des enjeux sociétaux et sociaux

Le cheval est un être vivant et sa présence apporte chaleur et convivialité dans le monde bruyant et anonyme qu'est la ville. Relativement bien perçue par la population (selon le sondage TNS Soffres) il est **associé à un meilleur cadre de vie** et joue un rôle pour intensifier le lien ville-campagne.

Il suscite le contact et favorise la communication, il devient alors plus aisé de **transmettre un message**. Le cheval est **moteur de l'évolution des comportements et des mentalités** d'une population alors plus à l'écoute des messages qu'on veut lui faire passer (incitation au tri sélectif par exemple). Egalement par cet effet mobilisateur, il peut rassembler des personnes peu disposées à se rencontrer et les faire se réunir autour d'un projet commun. Par l'amélioration des relations humaines il est **source de cohésion sociale**.

De par son comportement serein et juste, il est source d'apaisement et un excellent maître pour apprendre les règles et la patience. C'est pourquoi il est très performant dans le cadre d'actions d'**insertion ou réinsertion sociale de personnes en difficulté**.

Enfin grâce à son image positive, il **redore l'image de la ville ainsi que de certains travaux** (comme la collecte des déchets) et des personnes qui y sont astreintes.

1.2.2 Des enjeux économiques

L'**investissement** dans un cheval (~10 000€) plutôt qu'un véhicule motorisé (pour le ramassage des ordures par exemple) est **plus économique**, ce qui a fait réfléchir plus d'une collectivité avant de finalement opter pour le cheval alors plus polyvalent et plus rapidement amorti (Trouville sur Mer, Lampertheim, Bois de Vincennes). Il permet ainsi une meilleure maîtrise des dépenses publiques.

Le cheval redonne du **dynamisme économique** par la création d'emploi (nouveaux métiers) directs et indirects. C'est en effet tout une série de métiers sous jacent qui sont sollicités (fabrication du matériel, maréchalerie, élevage, cocher, travailleurs sociaux, formateurs, ...) et une filière qui est dynamisée. De plus par son effet mobilisateur, le cheval peut **améliorer les revenus de la ville** (comme le cas de Trouville où la collecte du verre a fortement augmenté avec le cheval et les dividendes versés à la ville pour le verre usagé ont de fait augmenté !).

1.2.3 Des enjeux environnementaux

Une récente étude présentée lors du Congrès des Chevaux territoriaux par A2D Conseil a montré que le **bilan carbone CO2 d'un cheval est plus faible** que celui d'un camion (type BTP n°7). La collectivité réalise ainsi une économie d'énergies fossiles et polluantes. Le cheval est plus adapté qu'un véhicule à moteur pour **effectuer des déplacements à vitesse lente** avec des arrêts fréquents (forts consommateurs en carburant).

Les déchets organiques produits par le cheval peuvent être réutilisés s'ils sont récoltés pour l'entretien des espaces verts par exemple. Peu d'études menées à bout existent, cependant les premiers résultats donnés par certaines villes montrent une **réduction de la consommation d'eau d'arrosage et des intrants** dans l'entretien des parcs (exemple de la Tête d'Or).

De plus, la **nuisance sonore est diminuée** le martèlement des sabots est en dessous du seuil décibel produit par l'environnement urbain.

A l'heure où le développement durable devient une condition pour assurer la pérennité de l'Homme sur terre, le cheval apporte une réponse intéressante et prometteuse pour mettre en œuvre ces grandes paroles. Encore faut-il avoir la volonté de provoquer le changement, difficile soit-il, mais plus que nécessaire...

2 L'utilisation des chevaux territoriaux en France

2.1 Les principaux acteurs et leur rôle

Des initiatives d'utilisation du cheval territorial ont fleuri de façon éparpillées ces dernières années, sans réelle coordination ou volonté politique d'essaimage sur le territoire français. Les précurseurs de ces initiatives (et nouveaux intéressés) se retrouvent régulièrement pour échanger, lors du **Congrès des Chevaux Territoriaux** à Trouville-Sur-Mer (14), en place depuis maintenant 6 ans. Ce Congrès, animé par son fondateur, Olivier Linot (Directeur Général des Services de la Ville de Trouville-Sur-mer) a donné naissance à une **Commission Nationale de Développement des Chevaux Territoriaux**, présidée par cette même personne et composée d'une vingtaine de personnes intervenant dans ce domaine (professionnels, institutionnels, élus). La commission s'est donnée pour objectif de fédérer les expériences et les compétences des différents acteurs pour favoriser le développement du cheval territorial. Elle a donc vocation à informer, conseiller, animer et capitaliser, elle n'a pas de structure physique ni morale.

L'ensemble de la filière traction animale n'est pas concerné par le cheval territorial, dont voici les principaux acteurs et leur rôle :

Le syndicat national des cochers professionnels : Le SNCP est une association créée en 1999 pour défendre et faire reconnaître la profession, notamment en développant un diplôme de cocher professionnel reconnu par le Ministère de l'Agriculture en 2002.

Les syndicats d'élevage : On retiendra ici les syndicats d'élevage de chevaux de trait (9 races françaises regroupées au sein de l'association France TRAIT) et d'ânes. Ils sont d'une manière générale constitués en association, et parfois reconnus officiellement comme syndicat professionnel agricole. Leur mission consiste à fédérer les éleveurs d'une même race, représenter, promouvoir, défendre et améliorer cette race.

Les éleveurs : Présents sur tout le territoire français, le principal débouché pour les chevaux de trait était jusqu'à aujourd'hui la viande. La sélection des animaux a donc été portée principalement sur des caractéristiques valorisées pour la boucherie (forte masse musculaire) et non pour le travail (rusticité, agilité, docilité,...). Il existe également des éleveurs d'ânes et de mulets, pour l'utilisation d'animaux de bât principalement.

Les centres de formation : En dehors du *certificat de spécialisation d'utilisateurs de chevaux attelés* délivré par le ministère de l'agriculture (et développé par le syndicat des cochers), il existe une multitude de formations et de diplômes validant une aptitude à l'utilisation de chevaux attelés, ce qui entraîne une grande diversité d'organismes de formation, agréés ou pas. On peut cependant retenir certains **centres d'enseignements agricoles** (CFPPA, lycée agricole, maison familiale rurale,...), des **centres équestres** (pour les diplômes fédéraux), des **associations** (de professionnels généralement).

Les associations de professionnels de la traction animale : Ces associations regroupent des professionnels de la traction animale désireux de partager leurs expériences. Elles ont pour mission de développer, d'expérimenter, de promouvoir les différentes activités liées à la traction animale moderne en informant, en formant les particuliers et professionnels, et en soutenant des projets d'installation. On peut citer les associations CIVAM (PROMMATA et Traction Animale Rhône-Alpes), HIPPOTESE, Traits de génie, Trait d'Avenir, etc... la liste n'est pas exhaustive ! Ce sont également des centres de ressources et de recherche techniques.

Les associations d'insertion par la traction animale : Elles interviennent dans différents domaines (écologie urbaine, maraîchage,...) et ont pour particularité d'employer des

travailleurs sociaux en les faisant participer à des travaux en contact avec les animaux attelés (débardage, collecte des déchets, maraîchage,...). Il en existe de nombreuses, de différentes tailles, et il serait difficile de faire la liste exhaustive.

On peut toutefois nommer l'association ESPACES membre de la commission nationale pour le développement des chevaux territoriaux, et la Ferme de Cocagne de Peyrins pour le département de la Drôme.

Les Haras Nationaux : Organisme public de promotion et de développement de la filière équine, les haras nationaux proposent une expertise et un appui technique pour les collectivités territoriales souhaitant intégrer le cheval dans leurs activités. Leur appui est variable selon les régions, absent en Rhône-Alpes dans le domaine du cheval territorial malgré quelques demandes car leurs services sont payants.

Les fabricants de matériel : La traction animale contemporaine se veut performante, pour y parvenir des particuliers et des professionnels ont amélioré d'anciens outils ou élaborés de nouveaux. Certaines associations et organismes de formation ont donc développées leur propre matériel (PROMMATA, lycée de Montmorillon,...) et des fabricants de matériel équestre se sont aussi adaptés à cette nouvelle demande en proposant des voitures hippomobiles adaptées au travail en ville (ex : sellerie Baude).

Les collectivités territoriales : Elles sont les acteurs principaux de l'implantation du cheval territorial car elles seules peuvent permettre l'utilisation du cheval, grâce à l'alliance entre élus et services techniques. Des exemples sont décrits par la suite.

2.2 Quelques références sur l'utilisation du cheval

2.2.1 Le cheval en régie

Les exemples inscrits dans le tableau concernent des collectivités ayant acquis leur(s) équidé(s) et fonctionnent donc en régie.

Commune Nb hab. date de début	Activités	Masse de travail effectuée par le cheval	Investissement réalisé (en €)	Coût entretien (en €)	Emploi lié à l'activité
Lampertheim 3 000 hab. depuis 2007	- collecte papier/verre - transport scolaire - distribution courrier - surveillance des aires de jeux - ramassage déchets verts - labourage - transport de gravas,...		10 000		1 meneur à temps plein
Trouville-sur-mer 3 400 hab. depuis 2000	- collecte verre/carton/piles et transport scolaire (2 chevaux) - entretien des zones rurales (1 âne)	4h/jour + extras 150 tonnes verre/an	9 400	Fourrage gratuit issu d'un terrain communal	Création de 3 emplois jeunes pérennisés + 1 poste agent communal en contrat aidé pour l'âne
St Pierre sur Dives	- transport scolaire - collecte des	- 25 enfants en deux ramassage	12 000	2 500	Création de 2 postes

4 000 hab. depuis 1993	poubelles - arrosage des massifs - animations évènementiels	matin et soir - transport régulier des personnes âgées au marché, ballade d'autistes - visites en calèche, etc... à l'occasion			
Parc de la Tête d'Or (Lyon) 50 000 pers./jour depuis 2004	- collecte des poubelles - entretien du parc	Plus de 400 poubelles Max : 24m ³	12 000		Création de 3 postes
Etretat 15 000 hab. pour 21 communes	- collecte verre/carton auprès des restaurateurs	22 tonnes/mois			Création d'un emploi jeune à temps partiel

Et aussi Nantes et Poitiers pour leur cheval cantonnier dans les parcs municipaux, la ville de Pau pour des visites en calèche, la ville de la Roche-sur-Yon pour une brigade équestre municipale, etc ...

Concernant l'entretien des animaux, on remarque une grande variété d'arrangements tels que de l'échange de services avec un agriculteur contre fourniture de foin, des soins du vétérinaire du zoo contre des branchages provenant de l'entretien des parcs municipaux pour les girafes, etc... Le cheval favorise ainsi des relations autres que monétaires comme le troc.

2.2.2 La prestation de service

Pour ce qui est des villes qui font appel à des prestataires de service, les activités ne sont en général pas régulières mais ponctuelles. Cela permet une certaine souplesse pour la collectivité qui fait appel selon son besoin, en revanche cela rend la situation des prestataires plus précaires, souvent relégués à des activités de prestations touristiques saisonnières.

On note toutefois des exemples de partenariat construit entre un prestataire et une ville (comme Brest par exemple), où des activités telles que des actions pédagogiques, du transport, de l'entretien d'espaces verts peuvent être réfléchis et mis en place sur le long terme.

Le coût des prestataires est variable selon les tâches et le déplacement qu'ils ont à effectuer. Un tarif peut être établi au contrat ou à la journée/heure. Pour un ordre de grandeur, le tarif journalier varie entre 300 et 500 € hors déplacement.

3 Eléments de méthode pour intégrer le cheval territorial dans sa collectivité ?

Les remarques qui suivent sont issues de discussions avec des personnes d'expérience ayant déjà mis en place le cheval territorial dans leur propre commune. Bien que chaque collectivité doive trouver la solution qui lui est appropriée, il est possible de dégager certains points méthodologiques pour mieux préparer l'utilisation du cheval et assurer la pérennité de l'activité.

3.1 Obtenir l'adhésion au projet

Au-delà des aspects techniques de mise en place du cheval territorial, une première étape consiste à obtenir l'adhésion et donc le soutien au projet, de la part des différents acteurs de la commune. Cet aspect est évoqué dans l'ensemble des expériences en France, la méfiance ou le désintérêt d'un élu ou d'un directeur technique est un obstacle majeur à l'implantation du cheval territorial. De même une personne bien placée dans sa commune qui « vend » et « porte » le projet facilitera l'adhésion des autres membres.

► Les élus (maire ou président, et les chargés de mission développement durable ou à l'environnement) doivent être sensibilisés au projet. S'ils ne sont pas à l'initiative du projet, il est important qu'ils le connaissent et adhèrent car ce sont eux qui prennent la plupart des décisions et peuvent faire avancer.

► Les agents des services techniques (à tout niveau de la hiérarchie) : ce sont eux concrètement qui vont devoir travailler avec le cheval (si la collectivité en fait l'acquisition) ou faciliter son utilisation si l'on fait intervenir un prestataire de service. Dans ce cas là il faut faire attention à ce que cette prestation ne soit pas perçue comme une compétition ou une mise à l'écart des activités des agents. L'implication des agents municipaux (directeur ou autre) est importante notamment en cas de changement de mandat des politiques pour assurer la pérennité de l'action.

► La population : bien que la présence du cheval en milieu urbain suscite de l'enthousiasme, la population peut avoir des réactions négatives ou surprenantes qu'il faut prévenir. De même, en cas de changement de mandat qui provoquerait une remise en cause de l'activité du cheval, une population qui adhère au projet refusera difficilement de laisser partir sa « mascotte ».

Comment faire ?

Il faut avant tout **s'informer, informer et sensibiliser** sur les possibilités d'utilisation du cheval en ville pour convaincre les élus et directeurs techniques (si ce n'est pas déjà fait). Cela passe donc par la présentation d'expériences d'autres collectivités à travers le recueil de témoignages, l'organisation de conférences, ... Il existe encore peu de documentations écrites sur le sujet, mis à part des articles de journaux et les comptes-rendus¹ des six éditions du Congrès des Chevaux Territoriaux qui constituent toutefois un recueil d'expériences intéressant. Le blog *equi-territoires*¹ des Haras Nationaux permet également de s'informer sur l'actualité des collectivités qui valorisent l'utilisation du cheval. Le site Internet des Haras Nationaux comporte quelques dossiers thématiques sur le sujet. Pour faire connaître le cheval territorial aussi bien aux élus qu'à la population, des **démonstrations ponctuelles** sur des activités ciblées peuvent être organisées. L'effet est beaucoup plus fort que la littérature et on peut apprécier instantanément l'accueil réservé par la population.

3.2 Evaluer les capacités d'accueil de la collectivité

L'utilisation du cheval par les collectivités entraîne nécessairement une évolution dans l'organisation de ces activités. Quelque soit le mode choisi (acquisition d'un cheval en régit ou prestation de service) il est nécessaire de faire le point pour savoir où l'on va.

► Fixer des objectifs : les utilisations du cheval sont très variées et apportent des résultats dans plusieurs domaines. Il faut donc se fixer des objectifs clairs avant même d'évaluer leur faisabilité. Ces objectifs permettront d'orienter l'étude de faisabilité (ils peuvent être généraux comme « développer une action de développement durable » ou encore plus précis comme « favoriser la cohésion sociale dans un quartier difficile » ou « améliorer les performances de tri sélectif »).

¹ Plus d'information dans la partie 3 Contacts utiles

► Réaliser un diagnostic communal : il s'agit de soulever les contraintes, les opportunités, les besoins et attentes spécifiques de la collectivité en analysant :

- les services techniques et sociaux municipaux (sur quelles tâches le cheval peut-il intervenir ? Y a-t-il de nouveaux services qu'il pourrait fournir ?)

- la praticité de la ville (la commune s'adapte-t-elle à l'outil cheval ?)

Ce diagnostic peut être mis en lumière de façon pratique en organisant des **activités expérimentales** de courte durée, avec les services d'un prestataire.

► Réaliser une étude de faisabilité : il faut évaluer les possibilités techniques, pratiques et économiques de l'insertion du cheval dans des activités gérées par les collectivités. Cette étude doit prendre en compte les moyens techniques, humains et économiques à mettre en œuvre :

- le(s) meneur(s) : recrutement, formation, qualification, statut, responsabilité, temps de travail

- l'animal : achat, entretien, logement, alimentation, temps de travail

- le matériel : achat, type, spécificité ou polyvalence, réglementaire

- l'organisation (ou réorganisation) du travail

- la réglementation (assurance, ...)

- le coût de revient, la rentabilité

Comment faire ?

Il n'existe aucun document méthodologique à ce jour pour évaluer ses capacités d'accueil. Les Haras Nationaux ont développé un service de prestation auprès des collectivités pour effectuer des études de faisabilité, la Fédération Départementale des CIVAM de la Drôme (avec le CIVAM Traction Animale) envisage d'accompagner les collectivités dans la réalisation d'un diagnostic communal à travers des expérimentations. Elle met aussi à disposition des collectivités une liste de prestataires qualifiés pour effectuer des prestations.

3.3 La mise en œuvre du projet

Une fois les études préalables accomplies, des investissements peuvent être réalisés avec plus d'assurance. Le lancement du projet peut être progressif et très souvent il évolue face à de nouvelles attentes.

Toutefois de nombreux acteurs s'accordent sur le fait que même une fois mis en œuvre avec une bonne phase de préparation, un projet peut échouer suite à des personnes réfractaires. La vigilance est donc de rigueur.

On constate peu de projets ayant eu des résultats négatifs, les accidents sont rares et de faible envergure, ne remettant pas en cause l'utilisation du cheval en milieu urbain.

Enfin, des exemples montrent l'importance de bien communiquer au sein des différents services de la ville pour assurer la fluidité des services liés au cheval (éviter une déviation de 20 km pour cause de travaux par exemple !).

4 Contacts utiles

CIVAM Traction Animale Rhône-Alpes

25 rue Pasteur

26260 St Donat sur Herbasse

Tel : 04 75 45 13 15

Courriel : fdcivamdrome@free.fr

Site internet : www.fdcivamdrome.org

CIVAM PROMMATA (Promotion du Machinisme Moderne Agricole à Traction Animale)

La Gare
 09420 Rimont
 Tel : 05 61 96 36 60
 Courriel : association.prommata@prommata.org
 Site internet : www.prommata.org

CFPPA Le Valentin

Impasse Berthoin
 26500 Bourg-lès-valence
 Tel : 04 75 83 23 10
 Courriel : cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr
 Site internet : www.cfppa.valence.educagri.fr

Commission nationale pour le développement des chevaux au sein des collectivités territoriales

Président : Olivier Linot, directeur général des services de la ville de Trouville-sur-Mer
 Vice-présidente : Sylvie Sagne, directrice adjointe des espaces verts de la ville de Lyon
 Vice-présidente : Marina Périni, directrice de la tranquillité publique à Savigny-Le-Temple
 Trésorière : Lydia Mallet, directrice financière de la ville de Trouville-sur-Mer
 Personne qualifiée : Luc Delas, président de l'association Trait de Génie

ESPACES

Yann Fradin, directeur général
 Association Espaces
 45 bis route des Gardes
 92190 Meudon
 Tel : 01 55 64 13 40
 Courriel : espaces@association-espaces.org
 Site internet : www.association-espaces.org

Ferme de Cocagne

Quartier La Rivière
 26380 Peyrins
 Tel : 04.75.05.91.92
 Courriel: ferme.cocagne@wanadoo.fr
 Site internet : www.reseaucocagne.asso.fr

France TRAIT : Union des 9 races françaises de chevaux de Trait

Dijon céréales
 Boulevard Beauregard
 BP 4075
 21604 Longvic cédex
 Tel : 03 80 67 65 52
 Site internet : www.france-trait.fr

Les Haras Nationaux

Déléguée national Trait
 Marion Lhotte
 Les Haras Nationaux

Délégué régional Rhône-Alpes
 Pascal Brun
 Haras National

La Jumenterie du Pin 61310 Exmes Tel : 02 33 12 12 05 Courriel : marion.lhote@haras-nationaux.fr Site internet : www.haras-nationaux.fr Blog : http://cavaletic.blogspot.com/	6 boulevard du Lycée BP 308 74000 Annecy Tel 04 50 33 02 50 Courriel : pascal.brun@haras-nationaux.fr
---	---

HIPPOTESE (Association hippomobile de technologie et d'expérimentation du sud-est) 05250 St Disdier en Dévoluy Tel : 04 92 58 88 01 Courriel : hippotese@free.fr Site internet : http://hippotese.free.fr

Sellerie Baude impasse Jacques Prévert La Maladière 26300 Bourg-de-péage Tel : 04 75 02 15 39 Courriel : contact@sellerie-baude.com Site internet : www.sellerie-baude.com

Site de formation agri'nature de Montmorillon (LP, CFA, CFPPA, ferme) « Château-Ringuet » Route de Lussac-les-Châteaux BP 47 86501 MONTMORILLON CEDEX CFPPA (formation qualifiante aux utilisateurs de chevaux attelés) Tel : 05 49 91 97 20 Courriel : cfppa.montmorillon@educagri.fr Site internet : www.eplea-montmorillon.org
--

Syndicat national des cochers et utilisateurs professionnels d'animaux attelés Mr Michelin Luc Le Petit Hautier 2 route de Paris 76220 Menerval Courriel : info.cocher@club-internet.fr Site internet : http://syndicatdescochers.info
--

Trait d'Avenir Courriel : fredcharetier@yahoo.fr Site internet : www.tractionanimale.com
--

Traits de Génie Biadet 82340 Donzac Tel : 09 54 54 22 12 Courriel: info@traitsdegenie.com Site internet : www.traitsdegenie.com
--

Bibliographie et sources Internet

Comptes-rendus des Congrès des Chevaux Territoriaux disponibles sur le site de l'Association Hippothese : <http://www.haras-nationaux.fr/portail/collectivites-locales/dossiers-thematiques/document/cheval-en-ville/5105/0.html>

Dolphijn, J. *Réflexions sur le cheval dans la ville*. Disponible sur le site <http://www.equinfo.org/hippomobile/chevalville.pdf>

Blog des Haras Nationaux sur l'actualité des chevaux territoriaux : <http://cavaletic.blogscheval.net/>

Site Internet des Haras Nationaux, portail Collectivités : <http://www.haras-nationaux.fr/portail/collectivites-locales/>

TNS Soffres, (2003). *Les français aiment-ils le cheval en ville ?* Etude commandée par les Haras Nationaux.